



Un parallèle : l'abolition de l'esclavage !

A la fin du XVIII^e siècle (1787), avant même la Révolution Française, la Société pour l'Abolition de l'esclavage a vu le jour en Angleterre sous l'impulsion d'un chrétien convaincu que la sauvagerie de telles pratiques était en désaccord avec les principes bibliques.

William Wilberforce, proche de John Wesley et membre du Parlement, s'est fait l'ardent défenseur des esclaves en soumettant régulièrement au vote une loi d'interdiction du commerce les concernant. C'est en 1807 que cette loi fut finalement promulguée, interdisant tout commerce d'esclave dans les colonies britanniques. Mais c'est peu de temps après sa mort, en 1833, que l'abolition totale de l'esclavage a été instaurée dans tout l'Empire. C'était le couronnement de plus de 30 ans de lutte pour convaincre le pouvoir en place, malgré une partie des activités économiques de l'époque qui reposait sur le trafic et le travail des esclaves.

Aux Etats-Unis, le mouvement de réveil spirituel qui a touché le nord du pays au début du XIX^e siècle n'a pas été étranger à la position prise par les Etats du nord par rapport aux pratiques esclavagistes des Etats du sud. Le président Lincoln, chrétien engagé, a lui aussi joué un rôle important dans ce combat contre l'esclavage.

En France, la part des protestants dans la rédaction de la déclaration des droits de l'homme est à noter. Nous savons aussi que le Pasteur Benjamin Sigismund Frossard (1754-1830) a eu lui aussi une part active dans le combat abolitionniste en France au nom de l'Evangile qu'il prêchait.

Aujourd'hui la question du surendettement d'un certain nombre de pays très pauvres présente plusieurs analogies avec celle de l'esclavage :

- **La mondialisation**

La fameuse triangulaire de l'esclavage, Europe-Afrique-Amérique, renforçait une dynamique économique importante. C'était une première forme de mondialisation à échelle réduite qui mettait en jeu des intérêts importants.

Aujourd'hui la question de la dette des pays pauvres procède aussi de mécanismes internationaux complexes, influence les échanges économiques mondiaux et génère des transferts de capitaux importants.

- **Les craintes face aux conséquences**

La remise en cause de l'esclavage suscitait déjà des craintes face aux conséquences économiques qu'elle engendrerait. Pourtant le désastre n'a pas eu

lieu. Face à la remise de la dette, certains économistes vont même jusqu'à dire que ce serait un facteur de relance pour l'économie mondiale. En effet, certains marchés sont littéralement asphyxiés par le poids de la dette.

- **Les responsabilités partagées**

Pour l'esclavage, on trouvait d'un côté les responsables européens ou américains qui voyaient là une source de gain financier important, et de l'autre les chefs des tribus locales qui réglèrent leurs rivalités en vendant les esclaves appartenant à des ethnies ennemies.

Aujourd'hui, nous reconnaissons que, pour la dette, les banques occidentales portent elles aussi une part de responsabilité dans les propositions alléchantes

qu'elles ont faites aux pays du Sud sans forcément tenir compte des contingences économiques et politiques de ces pays. Nous savons aussi que certaines sommes ont été dilapidées par des gouvernants peu scrupuleux.

- **Le soutien populaire**

Au XVIII^e siècle, des sociétés ou ligues se sont formées dans différents pays en rassemblant le soutien d'hommes et de femmes prêts à s'engager pour la cause des esclaves. En France la « Société des amis de Noirs » a été créée le 19 février 1788 sur le modèle anglais animé par William Wilberforce et ses amis. En 2000, 24 millions de signatures ont été recueillies autour du globe. 24 millions de personnes se sont prononcées pour l'annulation de la dette !

L'annulation de la dette est une occasion d'agir dans les affaires du monde actuel en basant son action sur un principe biblique qui sous-tend l'initiative depuis son lancement en 1990. Si nous sommes fiers de rappeler que l'abolition de l'esclavage est une victoire remportée grâce à l'action de chrétiens engagés dans la vie de la cité, continuons dans cette direction en proclamant une année de Jubilé qui donnera un nouveau départ à près d'un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants dans les pays les plus pauvres.

Patrick Guiborat

Le Chrétien et la pétition

Si le chrétien est appelé à respecter l'autorité des gouvernants et à les honorer, selon les principes énoncés dans Romains 13:1-7 et I Pierre 2:13-17, il ne lui est pas interdit d'exprimer des requêtes auprès des personnes qui le gouvernent.

La pétition (du latin petere : demander, chercher à atteindre) est un moyen qui, dans nos pays démocratiques, est à la disposition des citoyens pour exprimer leurs opinions et communiquer avec leurs gouvernants. Elle peut être faite au niveau local ou national.

Dans la révélation biblique, nous ne trouvons pas d'exemple de pétition mais l'histoire d'Esther nous donne quelques lignes conductrices qui peuvent nous guider dans l'attitude à adopter quand il s'agit de signer une pétition ou tout simplement à exprimer notre désaccord vis-à-vis de décisions gouvernementales.

● Esther ou le droit de recours

Esther, femme d'Assuérus, se trouve dans une position particulièrement délicate lorsque l'empereur du royaume décide, sous l'influence de son conseiller jaloux, d'exterminer tous les juifs du royaume. Doit-elle accepter la décision du roi et continuer de cacher sa réelle identité ou s'opposer au bon vouloir du roi et prendre la défense de son peuple ?

Mardochée, son tuteur, lui indique qu'elle n'a pas le choix ! (4:8 ; 13-14)

Le courage d'Esther

Esther risque sa vie en se présentant au roi sans y avoir été conviée. (4:11)

La soumission d'Esther à son Dieu

La voix de Mardochée, est un peu comme la conscience d'Esther, qui lui rappelle son origine et sa place stratégique à ce moment de l'histoire de son peuple qu'elle ne peut renier sans faire preuve de lâcheté. (4:12 14)

La foi d'Esther

Tout en décidant d'obéir, Esther fait appel à l'intercession de tout son peuple pour que son initiative soit couronnée de succès. La prière exprime la confiance en un Dieu souverain qui est au-dessus de l'autorité dont elle dépend sur le plan humain. (4:16)

Comme Esther, qui s'est identifiée à son peuple menacé d'extermination au point de risquer sa vie pour obtenir sa libération, sommes-nous prêts à adresser un recours à nos autorités pour qu'elles allègent le poids d'une dette qui pèse injustement sur les épaules des populations des pays les plus pauvres ?

L'initiative d'Esther a sauvé de la mort tout un peuple, son propre peuple. Les chrétiens engagés dans Jubilé 2000 veulent transmettre aux populations des pays pauvres que Dieu peut intervenir pour délivrer de la souffrance et de la mort : d'abord les chrétiens eux-mêmes nombreux dans ces pays, mais aussi tous les autres habitants.